

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Bretagne
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest

**Décision n° 50204 du 2 août 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest**

NOR : INTJ1316090S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 5359 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300410S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2013:

L'Helgoualc'H, Dominique Nigend : 156 604 Numéro de livret de solde : 8 014 153

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2013:

Bourion, Loïc Nigend : 164 155 Numéro de livret de solde : 6 540 496

Martinais, David Nigend : 177 558 Numéro de livret de solde : 8 029 156

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} septembre 2013:

Spicker, Matthieu Nigend : 240 087 Numéro de livret de solde : 8 087 635

Denis, Olivier Nigend : 235 111 Numéro de livret de solde : 6 665 883

Fait le 2 août 2013.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Bretagne
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,
A. GIORGIS*